

Aviation civile

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

Direction générale de l'aviation civile

**Décision n° 12-71 du 30 juillet 2012 portant délégation de signature
(direction des services de la navigation aérienne)**

NOR : DEVA1241174S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le directeur des opérations,
Vu le décret n° 2005-200 du 28 février 2005 portant création de la direction des services de la navigation aérienne ;
Vu l'arrêté du 18 novembre 2004 portant création d'une zone protégée « centre radio déporté » sur la commune de Loperhet ;
Vu l'arrêté du 31 octobre 2006 portant création d'une zone protégée « îlot principal » sur la commune de Loperhet ;
Vu l'arrêté du 11 septembre 2008 modifié portant organisation de la direction des services de la navigation aérienne ;
Vu la décision DSNA-D n° 05-0043 du 3 mars 2005 modifiée portant organisation interne de la direction des opérations de direction des services de la navigation aérienne ;
Vu la décision n° 11808 du 31 juillet 2009 nommant M. Éric Bruneau directeur des opérations à la direction des services de la navigation aérienne à compter du 29 juillet 2009,

Décide :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Aline Pillan, ingénieure en chef des ponts, des eaux et des forêts, chef du centre en route de la navigation aérienne Ouest, à l'effet de signer :

1° Les autorisations d'accès dans la zone protégée « centre radio déporté » créée par l'arrêté du 18 novembre 2004 susvisé.

2° Dans la limite de ses attributions, les autorisations d'accès dans la zone protégée « îlot principal » créée par l'arrêté du 31 octobre 2006 susvisé.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Aline Pillan, délégation est donnée à l'effet de signer les autorisations d'accès dans les zones protégées mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision à :

M. Jean-Pierre Rivière, ingénieur principal des études et de l'exploitation de l'aviation civile, chargé de mission auprès du chef de centre.

M. Stéphane Gorin, attaché principal d'administration de l'aviation civile, chef du service administratif.

M. Jean-Charles Baïssset, attaché d'administration de l'aviation civile, adjoint au chef du service administratif.

M. Philippe Tanguy, ingénieur divisionnaire du contrôle de la navigation aérienne, chef du service exploitation.

Mme Myriam Hastings, ingénieur principal des études et de l'exploitation de l'aviation civile, adjoint au chef du service exploitation.

M. Xavier Marécaux, ingénieur principal des études et de l'exploitation de l'aviation civile, chef du service technique.

M. Raphaël Lesnard, ingénieur électronicien principal des systèmes de la sécurité aérienne, adjoint au chef du service technique, à compter du 1^{er} janvier 2013.

M. Jean-François Le Roy, ingénieur électronicien divisionnaire des systèmes de la sécurité aérienne, chef de la section « centrale énergie ».

M. Didier Koenig, ouvrier d'État hors catégorie C, chef de la subdivision logistique.
M. Rogerio Marques, ouvrier d'État hors catégorie A, adjoint au chef de la subdivision logistique.
Mme Danielle Rolin, médecin, pour l'accès des agents de la direction de la sécurité de l'aviation civile Ouest et de Météo-France au service médical.
M. Serge Bouczo, médecin, pour l'accès des agents de la direction de la sécurité de l'aviation civile Ouest et de Météo-France au service médical.
Mme Brigitte Godec, infirmière, pour l'accès des agents de la direction de la sécurité de l'aviation civile Ouest et de Météo-France au service médical.

Article 3

La décision n° 09-222 du 18 décembre 2009 portant délégation de signature du directeur des opérations à l'effet de signer les autorisations d'accès dans les zones protégées « centre radio déporté » et « îlot principal » est abrogée.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Fait le 30 juillet 2012.

E. BRUNEAU